

Énergie

rajustement de frontière. En fait, on nous dit que nous devons être disposés à vendre tout le bassin hydrographique des rivières qui se jettent dans le Saint-Laurent du côté de la rive nord si nous voulons obtenir cette électricité, ce qui permettrait au Québec de capter toutes ces ressources encore inexploitées. Cela revient à nous demander un gros morceau de notre territoire, et nous ne sommes pas disposés ne fût-ce qu'à envisager la chose. Nous sommes cependant prêts à négocier.

Nous devrions certainement pouvoir récupérer une partie de l'énergie des chutes Churchill qui passe par le Québec pour aller approvisionner la Consolidated Edison du nord de l'État de New York; c'est dans un cas semblable que le gouvernement fédéral devrait négocier afin d'aider une des provinces de l'Atlantique durement frappée par la crise de l'énergie.

La conséquence est très simple et, je le crains, le ministre ne semble pas comprendre cela; il faut abandonner l'idée de l'expansion économique régionale tant que la pénurie d'énergie ne sera pas résolue dans les provinces de l'Atlantique, car les programmes du ministère de l'Expansion économique régionale n'aboutissent à rien. Aucune entreprise ne va s'établir dans une région qui connaît une pénurie d'énergie car la plupart des industries ont besoin pour fonctionner de très grandes quantités d'électricité. J'espère donc qu'il y aura collaboration pour trouver des solutions et que le gouvernement apportera des suggestions et prendra au sérieux les recommandations des cinq premiers ministres provinciaux, voulant que le potentiel hydro-électrique ait sa place dans la politique d'ensemble de l'énergie. Si l'on y parvient, on peut espérer que le gouvernement se décidera ensuite à participer à l'exploitation et à la construction d'un réseau énergétique de l'Est en tirant parti de ce vaste réservoir situé dans les grandes étendues du Labrador, et cela non seulement pour le bien de la Consolidated Edison, de l'État de New York mais pour le bien du Québec de l'Est et des quatre provinces de l'Atlantique.

● (2020)

Des voix: Bravo!

M. McGrath: Le gouvernement national a sans aucun doute à cet égard une grosse responsabilité dans le développement régional. Pour poursuivre les politiques actuelles du MEER, nous devons tout d'abord nous assurer que l'infrastructure énergétique est bien en place. Autrement, toutes les incitations régionales de la terre ne pourraient pousser les industries à s'établir dans des provinces déjà à court d'énergie.

Je puis m'étendre sur les taux de chômage dans les quatre provinces de l'Atlantique et sur les maux qu'éprouvent les consommateurs d'énergie électrique en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et dans l'Est de Terre-Neuve. Il n'en reste pas moins que pour que cette région se développe à son maximum, il faut faire appel aux dernières ressources énergétiques de la région, c'est-à-dire à la partie inexploitée du bas Churchill, grâce au projet de l'île de Gull, et exploiter également les eaux d'amont des rivières qui vont se jeter dans le Saint-Laurent. Une fois la décision prise, nous pourrions songer alors à mettre en place dans l'Est un réseau énergétique qui pourra ensuite se raccorder au reste du réseau national. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions obtenir des sources d'énergie renouvelables suffisantes, capables d'assurer le bien-être de la population canadienne et notamment des provinces de l'Atlantique et du Québec.

[M. McGrath.]

Ce ministre ne doit pas se contenter d'un rôle passif. En tant que ministre responsable de l'énergie au Canada, il doit faire preuve de leadership. Assurément, nous nous rendons compte des graves problèmes que lui pose le prix du pétrole au Canada, mais il doit se rendre compte qu'il existe d'autres sources d'énergie inexploitées dans notre pays. La source la plus importante d'énergie hydro-électrique est située à Terre-Neuve, et dans une partie du Québec. Une partie de l'énergie produite aux chutes Churchill est absorbée par le réseau du Québec, qui en achemine une bonne partie vers l'État de New York. On pourrait la récupérer en renégociant les contrats à partir de données plus réalistes fondées sur la crise d'énergie que nous subissons aujourd'hui et l'utiliser pour le développement général de la région. Une partie de cette énergie peut être rapatriée à Terre-Neuve et une partie également, par la mise en place d'un réseau régional, pourrait être dirigée vers les provinces Maritimes qui en sont privées.

Voilà le genre de problèmes que le ministre aurait dû commenter aujourd'hui au lieu d'adopter une attitude toute défensive et passive. Naturellement, il doit prendre des précautions, étant donné la crise énergétique actuelle, problème qui complique gravement les relations fédérales-provinciales et qui donne lieu à des réunions qui se dérouleront cette semaine à Ottawa. Il doit réévaluer la situation globale et doit pouvoir tirer la conclusion qui s'impose d'elle-même: à moins que l'énergie hydro-électrique ne soit intégrée à la politique énergétique globale du gouvernement, les quatre provinces atlantiques continueront d'être aux prises avec une crise très grave.

M. Gillespie: Monsieur l'Orateur, le député permettrait-il une question?

M. McGrath: Certainement.

M. Gillespie: J'aimerais demander au député de clarifier sa position. Si je l'ai bien compris, il semblait préconiser que le gouvernement fédéral se lance dans les services publics d'électricité qui relèvent du provincial et imposant une solution à l'égard de l'électricité produite dans les provinces de l'Atlantique surtout au Labrador. Croit-il que nous devrions imposer une solution?

Je lui demande aussi: s'il préconise que le gouvernement fédéral impose un réseau électrique aux provinces de l'Atlantique, quelle que soit l'opinion des premiers ministres provinciaux.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, le ministre n'a certainement pas compris mon message ou alors il n'a pas écouté. Ce que je disais c'est que le gouvernement du Canada devrait faire preuve d'un certain leadership.

Des voix: Bravo!

M. McGrath: J'estime que le gouvernement fédéral devrait peut-être faire un inventaire des ressources énergétiques de la région et à partir de cet inventaire évaluer les besoins des diverses régions en vue d'établir un réseau d'énergie régionale, ce que recommandent les cinq premiers ministres pour le moment.

En réponse à la deuxième question du ministre à l'égard de la participation du gouvernement fédéral dans un domaine qui relève essentiellement des provinces, le minis-